

Contexte et objectif général de la formation

Au travers d'exemples, l'objectif est de permettre au participant de se repérer dans le cadre des instructions et de décider, sur la base d'une argumentation juridique, de préciser la nature de l'Aide d'Etat allouée au porteur et les conditions en découlant, le cas échéant.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la logique communautaire sur le principe de concurrence déloyale.
- Connaître la typologie des aides d'Etat.
- Repérer les aides d'Etat applicables aux demandes de subvention à instruire.
- Faire une analyse de premier niveau sur l'aide d'Etat applicable à « l'entreprise » au regard de sa spécificité (taille, secteur, implantation géographique).
- Proposer l'application d'un aide d'Etat sur une demande de subvention FSE.
- Argumenter la décision prise sur les bases juridiques existantes.

Programme

- Bases juridiques de l'interdiction des Aides d'Etat aux entreprises et exemptions légales :
 - ✓ Rappel sur les articles des traités instituant l'interdiction générale et ses objectifs.
 - ✓ Qu'est-ce qu'une Aide d'Etat ?
 - ✓ La notion d'entreprise au sens communautaire.
 - ✓ Quelles en sont les principales exemptions et leurs justifications (notion d'aide compatible) ?
 - ✓ Qu'est-ce qu'un régime notifié et ses conséquences pour les aides publiques en relevant ?
 - ✓ Quelles sont les structures hors champ d'application par nature de l'application des Aides d'Etat ?
 - ✓ Quels sont les textes applicables pour les dossiers cofinancés par le FSE ?
- Rôle et missions des gestionnaires / instructeurs dans le cadre du programme 2014-2020 :
 - ✓ L'outil d'aide à la décision pour l'instructeur d'une demande de subvention FSE.
 - ✓ Exercices : repérer la typologie du projet pour proposer la nature de l'aide d'Etat, le régime d'exemption notifiée applicable ou SIEG compatible, le cas échéant.
 - ✓ Exemples de cas pratiques sur les SIEG (la formation des demandeurs d'emploi ou les Ateliers Chantiers d'Insertion) apportés par les formateurs et par la salle.
 - ✓ Débriefing sur la bonne compréhension des messages clefs.

Public : Avoir des connaissances sur le fonctionnement général du Fonds Social Européen

Durée : 1 jour (7h)

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Espace Vocation – Paris St Lazare (voir plan)

Tarif : 600€ / participant – Tarif net exonéré de TVA. Ce tarif forfaitaire comprend l'animation de la formation, les supports pédagogiques ainsi qu'un café d'accueil et une pause l'après-midi. Les déjeuners ainsi que les autres frais engagés sont à la charge du client.

Date : A définir

Formateur :

Isaias FERNANDEZ, expert de la gestion et de l'accompagnement sur les fonds structurels européens
20 ans d'expérience sur le FSE

Renseignement et inscription :

Les demandes de renseignement et les bulletins d'inscription doivent être envoyés à l'adresse suivante : formation@farconseil.com

Nature de l'action de formation :

(Article L6313-1 du Code du Travail)

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés

Modalités de suivi et sanction

- Attestation de fin de formation

Principes d'intervention

- Formation en petits groupes (6 à 15 personnes) permettant une bonne interaction avec le formateur, alternance de théorie et de cas pratiques.
- Power Point présenté lors de la formation et remis aux participants au début de la session.

